



CONGRES DU 22 ET 23 JUIN A MONTPELLIER

Jeudi 22 juin 2023

10h00 - Ouverture du congrès

I- Accueil des participants

Au-delà des aspects formels liés au fonctionnement légal de l'UNSA ITEFA, à ses statuts, le but de ce congrès est aussi de se retrouver, d'avoir des échanges entre nous afin de mieux se connaître et préparer ainsi les échéances futures qui nous attendent.

I - Rétrospective

Hommage à Brigitte PINEAU en 2022 et à Juliette DIEZ (SG adjointe) 2021

A- Introduction

Création de l'UNSA ITEFA par Michel ZEAU

Présentation et fondamentaux de notre organisation syndicale

B- Retour sur les 4 années depuis le dernier congrès

Fin des DIRECCTE et réforme OTE

L'UNSA ITEFA a participé à la protection des agents par un accord RH

1- Création des SGCD (Décret n° 2020-99 du 7 février 2020 relatif à l'organisation et aux missions des secrétariats généraux communs départementaux

Il assure normalement la gestion des fonctions et moyens par une délégation qui le lie à la DREETS or, les SGCD s'affranchisse de + en + de leur rôle « d'exécutants » et impose leurs règles en matières de gestion du personnel : ex difficultés pour certains à venir au congrès de l'UNSA

. Impose par exemple des EPI 1er prix à l'inspection du travail en choisissant des articles sur un seul critère les prix au moins disant, véhicule de service échangés au nom d'une utilisation plus rationnelle

. Sont incapables de répondre aux agents sur les aspects RH, l'UNSA est sollicitée très régulièrement et assiste les agents sur ces aspects

2- Nouvelles instances de dialogue social

la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a instauré les CSA à la place des CT, fin des CHSCT, des CAP sur les aspects promos remplacées par les Lignes Directrices de Gestion, mutations

(Mutations : rapprochement avec les règles du privé) : Décret n° 2018-1351 du 28 décembre 2018 relatif à l'obligation de publicité des emplois vacants sur un espace numérique commun aux trois fonctions publiques

3- Elections professionnelles

Elections par vote électronique (électronique dans la précipitation) le scrutin s'est tenu du 1er au 8 décembre 2022

De nombreux dysfonctionnement ont été répertoriés : des recours ont été effectués dans certaines DDETS

Constat : désaffection des agents pour les fonctions syndicales (moins d'intérêt pour le collectif)

4- Présentation du rapport d'activité

Présentation du rapport d'activité par les trésoriers et approuvé par les vérificateurs aux comptes.

II- Renouveau des bureaux

- Non cumul de certaines fonctions ex : trésorier et déchargé de l'UNSA ITEFA

Election à la présidence UNSA Itéfa : Serge Parra élu à l'unanimité.

Election vice présidence : Daniel Carlier et Léonide Césaire

- Non cumul de certaines fonctions ex : trésorier et déchargé de l'UNSA ITEFA

• Election du bureau du SNIT

Secrétaire général Serge PARRA

Secrétaires généraux adjoints Léonide CESAIRE
Philippe AURILLAC

Trésorière Lydie LAPEYRE

Trésorière adjointe Eliane BEGOT

Membres James ALVES
Johana BARDE
Guillaume BERTHELIER
Laurence CARLIER
Marguerite FOCA
Mickaël ALATERRE
Badra FATMI
Michael ROBIN

Experts Michel COLOMBO
Maritie OCTEAU
Patricia LANDRIN
Arsène CREANTOR
Brigitte JAMI
Nadège PAINOT

- **Election du bureau du SNEPA**

Secrétaire général Daniel CARLIER

Secrétaire général adjoint Joanne VIVANCOS

Trésorière Dominique DUPIN

Trésorière adjointe Florence BOUGEARD

Membres Christophe AUBERGEON
Denis RANC
Jean-Baptiste HUN
Karine FERREY
Laetizia LEJEARD
Marie-Hélène VIDAL
Martine CARRE

- **Election du bureau ITEFA**

Président Serge PARRA

Vice-Président Daniel CARLIER

Vice-Présidente Léonide CESAIRE

Trésorière Lydie LAPEYRE

Trésorière adjointe Dominique DUPIN

Membres Christophe AUBERGEON
Denis RANC
Jean-Baptiste HUN
Karine FERREY
Laetizia LEJEARD

Badra FATMI
Martine CARRE
James ALVES
Johana BARDE
Guillaume BERTHELIER
Laurence CARLIER
Marguerite FOCA
Mickaël ALATERRE

Experts Michel COLOMBO
Maritie OCTEAU
Patricia LANDRIN
Arsène CREANTOR
Brigitte JAMI
Nadège PAINOT

- **Modification des statuts**

Nouvelle adresse : 14, Av Duquesne - 75007 PARIS

Visibilité des actions de l'UNSA Itéfa au niveau local

Il est nécessaire de diffuser nos déclarations liminaires rédigées pour chaque instance afin d'augmenter le nombre d'adhérents et que les compte - rendus de ces mêmes réunions soient transmis aux adhérents.

La séance est levée à 17h20 le [jeudi 22 juin 2023](#).

Vendredi 23 juin 2023

Prospective et défense des agents :

- Recherche de candidats potentiels pour les prochaines élections,
- Poursuivre les déclarations liminaires et compte - rendus en mettant en avant nos interventions, les agents sont en attente d'informations. Notre organisation syndicale doit être visible,
- Le pouvoir d'achat,
- Le plan de transformation des C en B,
- Les problèmes d'évolution de carrière,
- Renégociation des contrats des contractuels,
- Corps des IT (et 450 contrôleurs du travail),
- I.F.S.E.,
- Sortir les D.D.E.T.S. des D.D.I.,
- Le manque de moyens dans tous les services.

Remerciements aux participants et membres du bureau présents au congrès.

Clôture du congrès à 12h30.